

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	23.06.2014	19:06	14.135	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Fabio Bongiovanni

Titre: Néphrologie, faut-il vraiment doubler la mise?

Contenu:

L'Etat de Neuchâtel a annoncé par la voix, dont on ne sait si elle est celle du chef du Département de la santé ou celle du président du Conseil d'administration d'Hne, sa volonté de créer un centre de dialyse en doublon des prestations actuellement offertes tant à Chaux-de-fonds qu'à Neuchâtel par la Providence. Cette annonce amène deux questions:

1.- A l'heure où HNe doit économiser 4 millions de francs par an, la création d'un centre de dialyse coûterait environ 2 millions de francs en frais d'investissements et près de 4 millions de francs par an en frais de fonctionnement. Le centre actuel, pôle d'excellence reconnu dans toute la Suisse, est juste autoporteur. La création d'un doublon aurait pour effet de rendre les deux centres déficitaires faute de masse critique. Sur la base de ces éléments, quelle stratégie justifie que l'on suscite des dépenses quand il faut réaliser des économies, que l'on crée des doublons quand il faut rationaliser et que l'on affaiblisse les pôles d'excellence reconnus du canton quand le programme de législature promeut le développement de ces pôles cantonaux. Quelles sont les raisons qui poussent à détruire un partenariat public-privé qui fonctionne à l'avantage des patients et du canton?

2.- Depuis plusieurs mois, le gouvernement explique que les surcapacités en matière de santé contribuent à accroître les coûts de l'assurance maladie et ceux des budgets sanitaires cantonaux. Le doublon envisagé en néphrologie créera une surcapacité qui générera inévitablement des coûts à la fois pour les contribuables et pour les assurés neuchâtelois. Quelle logique y a-t-il à traquer les surcapacités en matière d'IRM par exemple tout en les créant avec perte et sans profit en néphrologie?

Développement:

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Fabio Bongiovanni	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER